
BUENOS AIRES - Réunions du GAC
Jeudi 25 juin 2015 – 08h30 à 12h30
ICANN – Buenos Aires, Argentine

THOMAS SCHNEIDER: Bonjour à tous. Nous allons commencer notre séance de ce matin. Il y a le point # 28 de notre ordre du jour à traiter.

Qui va être dirigé par le Portugal. Et on va nous parler des débats que nous avons menés sur la structure des réunions de l'ICANN. Vous savez qu'à partir de l'année prochaine, la structure sera modifiée. Il y aura une réunion plus courte, la réunion B qui va se réaliser en juin.

Alors, Ana, je vous passe la parole.

ANA NEVES :

Bonjour. Merci.

Je crois que vous savez qu'à partir de 2016, le format des réunions sera différent. Nous les appelons réunions « A », « B » et « C ». La réunion A conserve le format actuel en vigueur. Je voulais signaler ici qu'il y a aura deux forums publics. Un forum public pendant la matinée, la matinée de la première journée. Et le dernier, comme d'habitude. Et puis, dans la réunion A, il y aura davantage de temps pour travailler entre les unités constitutives.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Pendant la réunion B, eh bien, cette réunion sera pour nous, pour la communauté. Alors, on a pensé cette réunion pour faire du travail entre nous, comme au sein du GAC ou dans les autres unités constitutives. Je pense que nous devons travailler en différents groupes, que nous débattons différentes questions et puis il y a aura d'autres réunions informelles avec les autres groupes. Et quand je dis « informelles », c'est parce que c'est différent du format que nous avons aujourd'hui. Par exemple, quand on se réunit avec la ccNSO, il y a la ccNSO ici, vous êtes de l'autre côté, on a trois ou quatre questions, une présentation, et ça y est, c'est fini. Et il y a bien d'autres choses à parler.

Lorsque nous pensons à cette nouvelle structure des réunions, on a pensé que ce format de quatre jours seulement pour faire du travail interne au sein de la communauté serait une bonne idée. Alors, la réunion B est donc quelques dont on doit parler, si l'on va émettre un communiqué ou pas ou s'il va y avoir ou pas une réunion avec le Conseil d'administration.

La réunion C est la plus importante, la plus longue. Pour nous, encore une fois, elle est similaire à la réunion A, mais il y a aura plus d'interactions intercommunautaires, celles que nous développons maintenant.

Il y a des choses que l'on considère importantes, à savoir participer avec les communautés locales, avoir un rapport avec ces communautés pendant la réunion C. Il faudrait peut-être se réunir avec des fonctionnaires du pays hôte pour parler de l'Internet, des

politiques publiques. Et je crois que Tracey peut maintenant présenter un peu mieux la structure, comment avons-nous réfléchi à cette structure. Parce qu'il faut adopter ce que l'on fera à Dublin. Parce qu'en 2016, la structure des réunions sera différente.

TRACEY HIND:

Merci, Ana.

Je vais passer très rapidement ces deux premières images parce qu'Ana vous en a déjà parlé. Le modèle se modifie. Il y a différents conflits parce que les réunions sont de plus en plus nombreuses.

La diapo suivante, s'il vous plaît.

Il faut faire des modifications. Dans la réunion précédente, on a dit : « Il faut changer quelque chose. », eh oui, il faut le modifier parce que les ressources disponibles pour ces réunions et même que l'interprétation, comme vous le voyez ici, on n'aura pas tous les services disponibles, notamment pour la réunion de quatre jours pour la réunion B. À Dublin, il faudra donc décider – pouvez-vous agrandir l'image ?

L'idée est d'analyser comment vont se passer les réunions dans l'avenir. On va introduire ces changements dans les principes opérationnels ou pas parce que peut-être il sera nécessaire de changer les principes opérationnels. Ana va vous en parler.

Et nous allons nous réunir avec les autres SOs et ACs.

Nous revenons en arrière.

Voilà. Ici, il y a la structure proposée de l'ICANN pour ses réunions, pour voir comment ça va se passer avec les réunions A, B, C. Nous avons travaillé avec Ana à ce sujet. Et la réunion A n'a pas trop de modifications. Je ne sais pas si l'ICANN considérera ceci à haut niveau ou pas. Ana va nous en parler.

Je ne sais pas s'il va y avoir des cérémonies publiques, des questions de haut niveau à traiter mercredi, s'il va y avoir le forum public, mais en ligne générale, il n'y aura pas trop de modifications.

Voici la réunion où il y aura davantage de modifications. Et il faut en parler davantage. La réunion sera de quatre jours seulement et l'ICANN se concentrera sur les délibérations intercommunautaires. Il y a différentes manières de mener à bien ces activités. On a fait des *brainstormings* et voilà quelques idées, ce qui ne veut pas dire que ce soit toutes les idées possibles. Je vous demande de contribuer avec nous après la présentation avec vos idées.

Ne pas avoir de réunions avec le Conseil, ne pas avoir de communiqués... Alors, si on épargne du temps dans ces domaines, nous aurons peut-être participé davantage dans une réunion plus courte. Nous pourrions participer – faire participer des gens en ligne et pendant ces jours-là, on va se réunir avec d'autres unités constitutives au lieu que le GAC parle entre ses membres dans la salle, comme d'habitude, et que nous puissions établir un dialogue plus ouvert, sans besoin d'ajouter plus de journées de travail. Le GAC ne va pas se réunir

– ne va pas parler – ne va pas mener de réunion avec les membres. La diffusion externe, eh bien, c’est le point où il va y avoir la réunion gouvernementale de haut niveau. Parce que le reste de l’ICANN sera aussi concentré dans la diffusion externe. Alors, il serait cohérent de faire la réunion de haut niveau pendant cette réunion de quatre jours. Mais à vous de décider. C’est une possibilité. Comme il y a plus de temps, on peut parler des gouvernements – avec les fonctionnaires du gouvernement du pays hôte et voir ce que les autres unités constitutives et les communautés sont en train de faire, par exemple, les groupes de parties prenantes des registres commerciaux, non commerciaux. Dans ce sens, nous n’avons pas à analyser ce que l’on pourrait faire.

Voici donc les démarches que nous proposons. Je vais continuer à donner du soutien à Ana, tous les documents... Et peut-être vous voudrez voir comment ça fonctionne ou donner un sens au Groupe de travail des stratégies des réunions du GAC pour voir ce que l’on peut faire compte tenu de cette nouvelle stratégie des réunions. Bien entendu, le travail avec les SOs et ACs, dans lesquels Ana a participé, ce sont des questions importantes parce qu’il faut adopter une position, vous devrez adopter une position dès que vous serez prêts. Cela, on le fera à Dublin parce qu’en 2016, la nouvelle structure sera en fonctionnement.

ANA NEVES :

Si vous vous souvenez bien, tout cela a surgi du Groupe de la stratégie des réunions de l’ICANN où le GAC était représenté par Tracey, Trinité,

Tobago et moi-même en travaillant avec d'autres unités constitutives. L'idée est de voir comment on utilise notre temps. À ce moment-là, on a décidé qu'il fallait plus de temps pour travailler entre nous et même lorsque nous avons différents objectifs. En définitive, nous allons discuter la même chose entre nous, et quelle est la position au sein du GAC. Alors, il fallait du temps pour cette interaction. Après cette présentation, je voudrais savoir quels sont les commentaires, les soucis, les inquiétudes, les questions, et puis parler de la réunion B.

Olga.

ARGENTINE :

Merci, Ana. Merci de ta présentation, Tracey. Je demande aussi à participer à ce groupe de travail. J'ai envoyé tous les documents et pour une raison quelconque, je ne sais pas ce qui s'est passé, mais je n'ai jamais été accepté. Dans l'échange de courriers électroniques – pas avec vous, mais avec les personnes qui ont organisé tout ça...

Mais l'idée serait qu'il y ait une réunion plus courte pour pouvoir la faire dans des pays qui ne peuvent pas organiser des réunions si nombreuses. Mais si vous n'allez pas limiter l'enregistrement, comment faire pour que la réunion soit plus – moins nombreuse si n'importe qui peut s'inscrire ? C'est une question philosophique.

ANA NEVES :

Ce n'est pas une décision du GAC. Cela va au-delà de la décision du GAC. La manière de gérer cette question ne dépend pas de moi. Elle ne

va pas y avoir des enregistrements comme à l'heure actuelle dans la réunion B. Alors, cette réunion B ne sera organisée que pour la communauté. Ce n'est pas une réunion pour le monde, c'est une réunion pour la communauté seulement. Voilà. Il n'y aura pas d'exhibition ni rien. Rien que nous.

TRACEY HACKSHAW :

Peut-être je pourrais répondre à Olga compte tenu de la question et de la suggestion. Parce que dans la réunion B, il y aura moins de salles, et l'un des problèmes de l'ICANN, c'est le nombre de salles dont on a besoin. Les gens qui participeront à la réunion – concernant l'hôtel, les installations, etc., eh bien, il y aura moins de salles ; moins de monde. Il y a certains pays qui vont pouvoir quand même accueillir la réunion. Et la réunion B a des groupes de travail qui seront peut-être établis au GAC. Et nous pourrions utiliser la réunion B pour que les groupes de travail mènent des sessions en personne, en présence, et aussi avec la communauté.

Lorsqu'on parlera, par exemple, du Groupe de travail sur les noms géographiques, là on pourra se réunir et il y aura davantage d'interactions avec la communauté et moins de sessions plénières du GAC. Voilà ce que l'on attend des réunions B.

ANA NEVES :

D'autres questions ?

Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI :

Bonjour. Merci, Ana, de ta présentation. Merci d'aborder cette question qui est assez compliquée, hein ? La nouvelle structure des réunions, c'est un point important sans doute. Marrakech, c'est une réunion A ou C ? Une réunion A ? OK. Parce qu'il y a la réunion gouvernementale de haut niveau qui aurait lieu dans les réunions A, alors je voulais justement signaler ce point. Pour la réunion C, avec la diffusion externe, je crois que l'objectif est important et le GAC pourrait planifier d'avoir un forum ouvert. Ce serait peut-être une bonne occasion pour augmenter les connaissances sur le GAC et sur les questions qui sont abordées.

D'autre part, je crois qu'il faudrait toujours avoir l'option d'émettre un communiqué d'avis au Conseil, indépendamment du type de réunion. Je pense, par exemple, à des situations où il y a un travail urgent sur lequel il faut donner un avis au Conseil d'administration pour éviter un temps trop prolongé pour émettre un communiqué avec un avis au Conseil d'administration. Ce serait cependant la voie de présenter nos contributions au Conseil d'administration.

Voilà ma première réaction sur la réunion B et l'émission du communiqué. Merci.

ANA NEVES :

Oui, Mark, c'est bien comme ça. Dans le monde idéal, la réunion B serait la réunion appropriée pour le travail interne pour avoir des réunions entre nous, mais il peut y avoir des questions urgentes et importantes sur lesquelles il faudra travailler. Et comme la réunion A

aura lieu en mars, et en principe, la réunion C vers la fin de l'année. Il y a des mois entre ces deux réunions pendant lesquels nous n'allons présenter aucun communiqué. Alors, c'est quelque chose qu'il faudrait considérer.

Je me demande si nous aurons besoin dans toutes les réunions B de faire – d'émettre un communiqué. Mais c'est quelque chose que l'on ne peut pas dire aujourd'hui. C'est impossible aussi d'établir des principes opérationnels disant que pendant la réunion B, on ne va pas émettre de communiqué.

D'autre part, le communiqué nous exige des réunions plénières. Je crois donc que pendant la réunion B, il faudra être extrêmement flexibles et parler avec le président, les vice-présidents afin de déterminer quel est le meilleur modèle, le modèle le plus approprié pour ce faire.

La question est que nous ne menons pas ce travail entre les communautés et nous ne travaillons pas entre nous non plus. Et on ne travaille pas avec les pays hôtes. Alors, on a pensé qu'il serait possible de trouver une solution à ces situations avec ce nouveau modèle. Alors, pendant la réunion B, il y aurait quatre jours de réunions, mais peut-être on pourrait avoir suffisamment de temps pour rédiger le communiqué et nous réunir dans un environnement plus informel. Mais il faut dépendre du président et des vice-présidents pour prendre des décisions.

Des commentaires, des réflexions ?

NAMIBIE :

Merci. Je voulais soutenir les propos du collègue du Royaume-Uni. En tant que gouvernement, il y a un grand nombre de questions à discuter. Nous venons de différentes parties du monde et sans aucun doute, au moins de là où je viens, le résultat officiel des délibérations pendant la semaine est en quelque sorte une déclaration ou un communiqué. Et lorsque nous abordons les différentes questions dans les réunions A ou C, peut-être on aura des difficultés pour les aborder toutes dans un communiqué parce qu'on n'a pas émis de communiqués pendant des mois. Alors, ce communiqué serait le résultat important du travail effectué pendant la semaine.

Deuxièmement, je voulais mentionner que pour ce qui est des termes de référence B, bien entendu, je crois que tous les membres du GAC, nous allons identifier des domaines pour faire des modifications aux principes opérationnels dans le court terme. Je ne voudrais pas une situation où le Groupe de travail sur les stratégies des réunions, du point de vue des termes de référence, identifie des modifications à faire aux principes opérationnels. Il y a un comité à ce propos.

Puis, il y a la question de l'enregistrement. C'est une question conflictuelle parce que nous voulons limiter la participation afin que les réunions ne soient pas si nombreuses. Nous voulons faire un travail interne, mais il ne va pas y avoir nécessairement un enregistrement pour la réunion. Une inscription – parce que des fois, il faut recevoir une invitation pour assister dans une réunion. S'il n'y a pas de documents ou quelque chose qui nous indique que l'on a besoin de demander l'autorisation pour assister à la réunion, notamment en Afrique, c'est difficile d'obtenir cette autorisation.

Alors, peut-être on peut arriver à une situation où on n'aura pas de participants et au GAC, on court le risque de ne pas arriver au quorum. Merci.

ANA NEVES :

OK. Merci.

Quelques questions pour ouvrir le débat. Tout d'abord, la mission des principes opérationnels. Nous traitons cette question parce que certaines – pour inciter quelques principes opérationnels, mais ce n'est pas notre mission. Si quelque chose – si on devait changer quelque chose au niveau des principes opérationnels, on pourrait le faire. C'est tout. On ne va pas rentrer dans une discussion approfondie sur les principes opérationnels ici. Donc, s'il faut changer quelque chose dans ces principes opérationnels, c'est parce qu'on voit la nécessité de le faire.

Deuxième point, l'invitation aux réunions. Bien sûr, tous les délégués du GAC seront initiés pour participer à la réunion. La question ici est de savoir ce qui se passe avec les gens qui ne font pas partie des ACs ou des SOs. On ne parle pas des gens qui font partie des comités de soutien ou des comités consultatifs. Pas du tout. Bien sûr, il y aura des invitations, tout sera fait de manière formelle. Quand on parle de quelque chose d'informel, c'est par rapport au type de réunion que nous pourrions avoir entre nous, mais cela ne concerne pas notre travail. En ce qui concerne notre travail, il va falloir un résultat. Le communiqué n'est pas tout à fait une synthèse de tout ce dont nous

discutons ici, c'est plutôt notre conseil au Conseil d'administration. Ça été le cas jusqu'à maintenant. La question, c'est que nous n'avons pas besoin d'un communiqué pour résumer nos activités et avoir un résultat formel du travail que nous faisons pendant ces quatre jours de réunion. Encore une fois, il y a une formalité ici. C'est-à-dire, la réunion sera formelle. Mais cette réunion sera consacrée aux gens à l'intérieur de l'ICANN, pas pour les gens qui se trouvent à l'extérieur de l'ICANN. Et quand je dis « les gens qui se trouvent à l'extérieur de l'ICANN », je dis par là les gens – je fais référence par là aux gens qui ne font pas partie des SOs ou des ACs.

Iran.

IRAN :

Merci beaucoup pour le travail qui a été fait. J'ai des inquiétudes par rapport à cette question des gens à l'extérieur ou à l'intérieur de l'ICANN. Le processus, on veut qu'il soit ouvert et transparent. Et maintenant, on fait une distinction entre les gens qui sont à l'intérieur ou à l'extérieur. Voilà un premier point que je voulais soulever.

Deuxièmement, nous avons décidé que tout ce que nous allons faire allait être ouvert au niveau du communiqué. Je ne comprends pas donc pourquoi on donnerait cette impression sur laquelle on voudrait exclure certaines autres personnes en faisant une division entre ceux qui sont à l'intérieur et ceux qui sont à l'extérieur de la communauté. J'ai du mal à comprendre cela.

En ensuite, si j'ai bien compris, j'ai des inquiétudes par rapport au communiqué. J'ai un commentaire par rapport à cela, car à notre avis, le communiqué est le seul résultat important du travail du GAC et doit être publié comme c'est le cas maintenant et tel que l'on s'est mis d'accord pour le faire l'année dernière. Donc, indépendamment des arrangements au niveau des réunions A, B ou C, cela ne doit pas avoir un impact sur notre communiqué. Nous discutons, nous faisons, nous élaborons notre communiqué, nous le publions. Voilà. Et cette question des gens à l'extérieur ou à l'intérieur de l'ICANN n'est pas cohérente avec les processus de l'ICANN.

ANA NEVES :

J'aimerais répondre à ces commentaires. Quand je parle des gens à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ICANN – excusez-moi, c'est peut-être une question, je ne maîtrise pas très bien l'anglais –, je veux dire que les réunions sont tout à fait ouvertes, bien sûr. Vous pouvez aller où vous voulez et les gens peuvent venir à nos réunions. Mais la question ici, c'est que la réunion B ne sera pas ouverte au public du monde. C'est-à-dire que si je ne suis pas membre du GAC, si je ne suis pas membre du GAC, donc je peux continuer à venir aux réunions de l'ICANN. Mais en principe, la réunion B se focalisera sur les gens qui font partie des comités consultatifs et des organisations de soutien. Donc, c'est notre travail à nous. Cela n'a rien à voir avec l'ouverture. On sera toujours ouvert dans notre travail. L'ouverture est l'un des objectifs, bien sûr, reste l'un des objectifs. Et c'est justement parce que nous voulons être ouverts que nous voulons ouvrir notre dialogue

avec les membres de la communauté. En ce qui concerne le communiqué, c'est exactement comme vous le dites.

Des inquiétudes ont été manifestées par rapport à l'élaboration du communiqué parce que c'est le seul résultat des réunions du GAC. Que ce soit un avis pour le Conseil d'administration ou que ce soit un résumé de notre travail, c'est exactement ce qu'il faut – ce dont il faut débattre.

L'Espagne.

ESPAGNE :

Merci beaucoup et bonjour à tous.

Les réunions A et B ressemblent un peu aux réunions que nous avons l'habitude d'avoir. La réunion B sera différente ou apparemment, elle sera différente parce qu'apparemment, il y aura – parce qu'en général, nous prévoyons notre calendrier avant et après les réunions. Mais on sait qu'elle va durer que quatre jours. Je sais qu'il y a eu des inquiétudes manifestées par rapport à la possibilité qu'il n'y ait pas de services d'interprétation, de transcription ou d'enregistrement pour la réunion B et la possibilité d'avoir des salles de réunion. Parce que la réunion B ne vise pas à attirer davantage de gens. Que cela soit en ligne avec les activités de sensibilisation, que l'ICANN et le GAC mettent en place, ou ont mis en place pendant ces dernières années. Nous voulons renforcer la participation aux activités du GAC et aux activités de l'ICANN. S'il n'y a pas de transcription, d'enregistrement ou d'interprétation, cela pourrait devenir un problème pour certains

pays qui ne pourraient pas participer. En plus, si nous n'avons pas un ordre du jour, les gens partiraient dans tous les sens, dans les différents groupes de travail et il y aurait une réunion du GAC que l'après-midi. Je ne sais pas si dans ce cas-là, certains gouvernements, certains délégués de gouvernements obtiendraient l'autorisation pour participer aux réunions sans un ordre du jour et sans savoir de quels types de questions on veut discuter. Tout cela est important pour obtenir une autorisation afin de pouvoir participer à ces réunions.

Ce qui m'inquiète aussi, c'est que certains membres du GAC ne sont pas des membres des groupes intercommunautaires. Les groupes de travail sont en dehors du GAC. Donc, ils peuvent être un petit peu – ils se sentaient un peu perdus quand ils viennent à une réunion de ce type et qu'ils ne savent pas où ils doivent participer ou dans quel groupe ils devaient participer. Donc, si la réunion était consacrée à l'interaction avec d'autres unités constitutives, etc., ce ne serait pas juste ou équitable de prendre des décisions de fond dans ce type de réunion parce que certains membres du GAC pourraient ne pas participer à ce type de réunion. Il a été proposé que l'après-midi, les gens ne participent pas directement aux réunions en personne, mais il faut savoir qu'il y a différents fuseaux horaires. Et quand vous êtes chez vous, il est très difficile d'être connecté en permanence parce que vous êtes dans votre bureau, il y a des distractions, il y a d'autres choses que vous devez faire. Peut-être que c'est au milieu de la nuit et vous n'allez pas vous connecter à la séance du GAC au milieu de la nuit.

J'ai certaines préoccupations par rapport à ce qui a été dit. D'un côté, je sais qu'il est important d'avoir un ordre du jour et d'avoir un résultat de notre travail. D'autre part, je me demande si nous n'avons pas suffisamment de participation, nous devrions quand même avoir un résultat parce que – est-ce qu'on devrait avoir un document de résultats ? Parce qu'il y aurait des gens qui n'auraient pas participé à cette réunion...

Alors, cette structure de réunion a été déjà approuvée. Nous devons nous adapter à cette nouvelle structure. Mais la proposition que l'on a présentée pour la réunion B n'est pas suffisamment finie, à mon avis. Il faut voir comment nous pouvons combiner la nécessité de renforcer la participation et l'*inclusivité*, comme pouvoir faire ça tout en gardant une certaine flexibilité.

Merci.

ANA NEVES :

Merci.

J'ai les États-Unis et le Maroc. Ah, Thomas Schneider, prenez la parole – excusez-moi !

Je voudrais tout d'abord donner une réponse à une chose. La transcription et l'interprétation, nous les aurons – pour ces services-là, nous les aurons pour la réunion B. Mais ces services seront assurés pendant que quatre jours. Tout sera formel.

Quand je parlais d'*informalité*, cette *informalité* concernait le fait que nous allons pouvoir tenir nos réunions différemment, mais tout ce qui est formel au niveau de [peu clair 0:40:04], c'est OK, c'est – nous devons réfléchir donc à cette idée ici.

Thomas, s'il vous plaît.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci. Tout d'abord, je vous ai envoyé un document qui donne des informations par rapport à comment la GNSO aborde cette question. Je ne sais pas si je vous l'ai envoyé à tous. Vous devez savoir que les présidents des SOs et des ACs ont commencé à discuter entre eux pour essayer de voir quels étaient les points de vue des différentes unités constitutives par rapport à la façon dont ces réunions seraient tenues. Par exemple, il peut y avoir des coordinations. Parce que si tout le monde se met d'accord sur le fait qu'il faut consacrer du temps à l'interaction entre les communautés, mais que cette planification est faite en interne et qu'il n'y a pas de coordination entre les unités constitutives, cela ne va pas fonctionner.

Je pense que nous pouvons également voir cette nouvelle stratégie de réunion comme une opportunité. En ce sens que les réunions de l'ICANN pourraient se tenir dans pays ou autrement cela n'aurait pas été possible. Et l'une des raisons pour lesquelles ils pensent que les réunions seront plus petites, non pas parce qu'ils s'attendent à ce qu'il y ait moins de gouvernements qui participent – bien au contraire, il peut y avoir davantage de gouvernements de cette région en

particulier —, mais plutôt parce qu'il y a beaucoup de discussions et de transactions qui sont préparées autour des réunions de l'ICANN. Donc, les gens qui participent aux réunions de l'ICANN dépendent aussi des pays, etc. Mais il y a aussi d'autres questions qui ne sont pas tout à fait liées aux politiques dont on débat au sein de l'ICANN. Je pense que ces transactions commerciales qui se font autour de ces réunions se concentrent plutôt sur les réunions A et C, et pas tellement sur les réunions B.

On ne s'attend pas à ce qu'il y ait moins de représentants gouvernementaux dans la réunion B. je voulais préciser cela.

Et ensuite, il y a plusieurs points auxquels nous devons réfléchir. D'un côté, si nous allons passer du temps à la rédaction du communiqué, nous avons toujours faire ça, c'est l'un des éléments clés pour nous, pour donner un conseil au Conseil d'administration. Mais est-ce que nous pouvons nous permettre de le faire ? Pouvons-nous nous permettre de ne pas faire un communiqué ou pas ? Cela va dépendre des autres canaux dont nous disposerons pour donner notre avis au Conseil d'administration. Il faudra y réfléchir, penser comment nous pouvons préparer si nous avons le temps de parler en personne pendant les réunions avant d'envoyer notre avis au Conseil d'administration ou à d'autres. Il faudrait peut-être essayer d'être un peu innovateur pour essayer d'autres possibilités, y compris de notre travail entre les réunions. Nous avons des groupes de travail, et cela est une opportunité et en même temps un défi. Si nous sommes efficaces pour essayer de coordonner le travail du GAC et du Groupe de travail, cela serait positif pour le GAC en termes de discussions

parce que les affaires pourraient être préparées au sein des groupes de travail et le GAC ne devrait pas travailler en plénière chacune de ces questions. Il y aurait des questions qui pourraient déjà faire l'objet d'accords informels avant d'être portées en plénière. Et cela pourrait renforcer notre travail et nous rendre plus efficaces. Je pense que c'est la même chose. Et si l'un des éléments que nous pouvons essayer d'envisager, quelque chose qu'on n'a pas fait avant, nous pourrions commencer à faire une planification annuelle avec un calendrier, par exemple, en disant : « Bon, cette question est très urgente, il faudra que l'on en discute et que l'on arrive à un consensus à cette date ou à cette autre date. », alors que d'autres questions moins urgentes pourraient être abordées dans d'autres réunions. Donc, voilà. Un calendrier ou une planification annuelle, quelque chose que le GAC n'a jamais fait jusqu'à maintenant. Et il y a un certain nombre d'éléments qui nous permettraient d'utiliser cette nouvelle structure de réunion comme une nouvelle opportunité. Je pense que nous ne devrions pas voir la réunion B comme un problème. La question est de savoir comment nous, en consultation avec d'autres, pouvons mieux tirer profit de cette réunion pour interagir avec les autres structures. Si on se met d'accord, on pourrait faire une réunion-débat d'une journée où tout le monde se réunit. Et au lieu de discuter des mêmes sujets une heure avec la GNSO, une heure avec l'ALAC, une heure avec une autre structure, on pourrait tous se mettre – se réunir et faire avancer le travail de manière plus active.

Il y a beaucoup d'idées que nous pourrions essayer de mettre en place avant. Et je pense – bon, voilà, ce sont des idées auxquelles nous pourrions réfléchir.

Ana et Tracy ont raison : il faut essayer d'envisager un plan avant Dublin pour voir ce que nous allons faire.

ANA NEVES :

Merci, Thomas. C'est exactement ce que je voulais faire passer comme message.

Suzanne – les États-Unis, s'il vous plaît.

ÉTATS-UNIS :

Merci, Ana. Et merci, Thomas, d'avoir fait cet aperçu. Je pense que ce travail qui a été fait par le Groupe de travail a montré les différentes options, mais je pense qu'Ana a essayé de nous faire passer le message – et Thomas, merci de nous le rappeler –, le message sur lequel l'élément-clé, c'est que l'idée est de faire en sorte que les ACs et les SOs puissent passer du temps ensemble. On s'en plaint toujours du fait que nous ne pouvons jamais le faire, que nous travaillons en silos. Donc, c'est une nouvelle structure moins formelle, mais il faudrait essayer de voir si on peut s'adapter, travailler pour trouver des moyens pour coordonner les questions et utiliser ces journées pour essayer de coordonner notre plan de travail, essayer peut-être d'améliorer notre planification, qui est toujours problématique, et voir aussi comment les présidents peuvent coordonner leurs activités.

Également, cela va mobiliser le GAC pour essayer de faciliter ses interactions. On n'a aucune intention de laisser qui que ce soit en dehors. L'idée, c'est d'enlever la formalité de la cérémonie d'ouverture avec les dirigeants qui – l'idée, c'est de structurer tout différemment. Il pourrait y avoir de sessions éducatives, comme nous avons maintenant, ou peut-être un peu moins de ce type de réunion. Chercher à connaître, donc, les perspectives des ACs et des SOs. Et je pense que ces quatre journées ont pour but de mieux discuter avec les autres ACs et SOs. On vous remercie d'avoir présenté cela. Je pense qu'il faudrait peut-être voir les recommandations qui ont été faites par rapport à cette structure de réunion. Cela nous aidera à y avoir plus clair.

ANA NEVES :

Est-ce que vous pourriez relire les recommandations pour voir quel était l'objectif ? Parce que je pense qu'on est en train de rediscuter des points de base, des éléments de base alors qu'on devrait essayer de se focaliser plutôt sur comment envisager le nouveau format réunion.

J'ai le Maroc maintenant.

MAROC :

Bonjour, chers collègues. Je voudrais tout d'abord exprimer le remerciement du Maroc pour le Portugal des efforts qu'il a déployés dans le cadre de rationalisation des travaux du GAC et son interaction positive avec les autres communautés.

Je suis certain que tous les membres du GAC sont flexibles. Le GAC ne peut pas constituer une force de résistance, car nous croyons que le changement est nécessaire, et nous sommes en faveur du changement. Et comme disait le philosophe grec : « Rien n'est permanent, sauf le changement. »

Je voudrais revenir à la question du communiqué. Comme ont dit les représentants du Royaume-Uni, de la Namibie et de l'Iran, je crois que le communiqué est le seul document produit par le GAC sur l'ensemble des questions d'intérêt pour le gouvernement. Il ne faut pas perdre d'esprit que nous représentons le gouvernement et nous sommes appelés à reporter et rapporter à nos autorités des discussions que nous avons eues au sein du GAC. Donc, autant nous serons en mesure d'être flexibles sur le format proposé des réunions A, B, C, autant nous exprimons notre préférence pour garder le format de communiqué. Certes, la réunion B ne peut pas être conçue comme une réunion isolée : c'est une réunion qui fait partie de la réunion A et C. Et donc, nous, nous considérons cette réunion comme une possibilité d'interaction plus poussée avec les autres communautés, car nous avons vu, lors de nos interactions, nos discussions avec les autres communautés, avec le *board*, qu'il est réservé seulement une heure de débat. Et parfois, nous avons le sentiment de frustration pour continuer nos débats pour développer nos idées et nos propositions.

Donc, je proposerais par contre que l'agenda des réunions avec les autres communautés du point de vue du GAC soit bien défini à l'avance. Comme ça, on aura une vision très claire et comme ça, notre

Et mise à part la transcription de certaines de ces discussions par rapport à des questions sensibles, cela est important parce que les délégués peuvent revenir à leur pays et pouvoir passer en revue les transcriptions et voir en détail ce qui a été dit. Les transcriptions par rapport aux questions sensibles ne devraient pas être sacrifiées pour des raisons économiques. Ça, c'est très important. C'est pourquoi la transcription a été proposée dès le début. Il faut voir quand on veut la transcription. Par exemple, la transcription des débats par rapport au communiqué est très importante parce que les gens font des commentaires. Il faut savoir qui a dit quoi pour être arrivé à une certaine conclusion. Mais je suis d'accord avec ce qui a été dit : il faut se mettre d'accord avant Dublin.

Et maintenant, je vais m'excuser, car je dois quitter la salle pour aller à la réunion de l'ICG.

ANA NEVES :

Merci, l'Iran.

Maintenant la Jamaïque.

OAS :

Ana Neves, merci beaucoup.

En ce qui concerne la réunion, je tiens à soutenir ce qui a été dit par le Maroc en ce qui concerne le travail de préparation jusqu'à la réunion qui sera critique. Mais le GAC qui a participé avec un certain mandat avec chacun des groupes intercommunautaires, il doit y avoir un

espace où ces informations puissent être distribuées aux différents membres. Parce qu'on a des discussions que l'on a au niveau des groupes. Il doit y avoir des résultats de ces groupes de travail. Je pense qu'il est important de décider ce que l'on va faire avec la structure de la réunion B, mais aussi voir s'il n'y a pas de communiqué, quelles seront les positions que l'on va adopter à partir des différents groupes, comment communiquer cela aux membres qui ne font pas partie des groupes de travail. Je pense que c'est un aspect auquel il faut réfléchir.

ANA NEVES :

Merci beaucoup. Je pense que si l'on prend par exemple cet exemple. Si vous et d'autres collègues du GAC avez une réunion, par exemple, avec certaines collègues de la GNSO sur l'un des groupes de travail ou sur un thème qui est abordé par un groupe de travail, il peut y avoir une interaction informelle, mais après, vous pouvez revenir au GAC pour partager ce qui a été fait. Mais le plus important, c'est que vous discutiez avec les autres collègues parce que vous savez quelles sont leurs préoccupations et vous pouvez partager les informations que vous avez avec nous. Et cela peut être le cas pour d'autres collègues également. C'est la partie informelle de la réunion B formelle du GAC. Ça peut être un modèle que nous pourrions mettre en place pour la réunion B. Quelque chose que l'on ne peut pas avoir maintenant.

Je me sens très frustrée ici quand on a la réunion avec la GNSO, la ccNSO. Et je ne dis rien. Je ne fais qu'écouter. Je pense que j'ai énormément de choses à dire ou je dois mieux comprendre certains

aspects, mais ce n'est pas le cadre le plus approprié. Alors, comment – puisqu'on a ce nouveau format qui a été adopté, il faut voir comment nous pouvons interagir avec les autres communautés. Le GAC n'est pas bien perçu. Les gouvernements, on a un problème parce que les autres, ils ne nous comprennent pas tout à fait. Donc, c'est une opportunité pour eux de mieux comprendre notre travail, quelles sont nos préoccupations en matière de politiques publiques, comprendre que nous nous soucions des consommateurs, que nous pouvons interagir avec les universités, la société civile, etc. C'est une opportunité pour les gouvernements d'interagir avec les autres parties. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit toutefois d'une réunion qui est formelle et que les membres du GAC doivent y participer. La question est d'interagir différemment pour pouvoir aborder les questions en profondeur.

Y'a-t-il d'autres questions en ce qui concerne...

L'Indonésie.

INDONÉSIE :

Je voulais obtenir une précision. Quand nous parlons de plusieurs réunions, nous avons les réunions plénières comme celle-ci où nous pouvons avoir le temps de voir les ACs, le SOs, etc.

Dans la réunion B, nous pouvons avoir des réunions avec les ACs et les SOs. Je dis ça parce que tous les pays ne sont pas représentés dans les SOs et les ACs, par exemple l'Indonésie. Dans plusieurs réunions de l'ICANN, le gouvernement – seulement le gouvernement est

représenté. Parce que beaucoup de pays ne peuvent pas se permettre d'avoir des délégués qui participent à d'autres réunions des ACs et des SOs. Donc, est-ce que dans ces réunions, on aura le même niveau de présence et de possibilité de décider dans les réunions ACs et SOs ?

ANA NEVES :

En réalité, je ne suis pas très sûre d'avoir saisi correctement votre préoccupation parce que – par exemple, dans le cas du Portugal, on est trois ici dans tous les comités consultatifs et organisations de soutien. On est trois, les représentants du Portugal. Alors, ce n'est pas une question de nationalité, mais plutôt une question qui a trait au travail que nous faisons dans chacune des unités constitutives. Mais je crois que toutes ces questions méritent notre réflexion. Et pour pouvoir aller de l'avant, il faudrait peut-être avoir à l'esprit les résolutions qui ont déjà été approuvées sur le nouveau format des réunions de l'ICANN et prendre le contenu de chacune des parties de la résolution et voir ce que l'on peut proposer pour la réunion de Dublin parce que je sais qu'il y a un grand nombre de documents, que nous sommes surchargés. Mais peut-être avec l'aide du Secrétariat, nous pourrions voir la résolution et puis adopter ou prendre les points les plus importants pour notre nouveau modèle et essayer de faire une proposition pour qu'elle soit approuvée à Dublin.

C'est bien, Thomas ? Vous trouvez que c'est la bonne manière d'envisager la question ?

THOMAS SCHNEIDER : Oui.

ANA NEVES : Singapour.

SINGAPOUR : Merci, Madame.

Si nous n'avons pas les réunions plénières du GAC pendant la réunion B, cela veut dire que nous n'aurons que deux réunions du GAC par an, si l'on compare avec ce que l'on fait maintenant. Si l'on veut être efficace et donner un avis opportun au Conseil d'administration, je me demande si nous allons pouvoir fonctionner de manière efficace avec deux réunions par an contre les trois réunions que nous avons maintenant.

Nous ne sommes pas en désaccord avec l'intention de mener les réunions des SOs et des ACs. Nous croyons que c'est une bonne initiative qu'il faut essayer. Mais je crois qu'il faudrait que nous soyons flexibles et que si cela ne marche pas, nous continuons à utiliser la réunion B comme une réunion du GAC.

Si nous avons un ordre du jour limité pour la réunion B, les questions les plus urgentes pour lesquelles le Conseil doit recevoir notre avis, eh bien, nous devrions pouvoir les aborder. Le GAC devrait donc avoir un agenda limité et profiter de la réunion B pour débattre ces questions, établir une position, et donner un avis au Conseil d'administration. C'est très important.

réunions A, B ou C. je ne sais si cela a été distribué au GAC, mais en tous cas, on peut demander à Olof de le distribuer. Dans une présentation, Nick Tomasso a montré clairement la distribution géographique de ces réunions et aussi d'autres idées et d'autres arguments. Peut-être on pourrait le partager avec vous.

ANA NEVES :

Très bonne idée. Nick Tomasso a présenté ce travail à Singapour.

Très bien. Nous allons maintenant réfléchir sur ce qui nous a été dit. Et comme je vous le disais, nous pourrions prendre certains des éléments les plus importants de la résolution approuvée sur la nouvelle structure de réunion et préparer un document pour qu'il soit approuvé à Dublin. OK ? C'est bien ? Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci, Ana, d'avoir pris en charge cette séance.

Nous avons décidé de changer les points # 29 et # 30 pour que les personnes intéressées ou qui devraient assister à d'autres réunions soient en mesure de le faire parce qu'en réalité, nous avons déjà parlé de la discussion des principes opérationnels dans cette réunion. Nous avons pris cela très au sérieux. C'est une question qui nous intéresse beaucoup. Alors, nous voulons permettre à tous ceux qui souhaitent proposer des modifications aux principes opérationnels qu'ils aient l'opportunité de le faire. Pour cette raison, on va laisser ça pour un autre moment. Ou on le fait maintenant...

Je passe la parole à Henri de la Namibie pour qu'il s'occupe de cette session du Groupe de travail des principes opérationnels.

HENRI KASSEN :

Merci, Thomas.

Bonjour à tous, chers collègues. On m'a demandé — et je l'ai accepté — de diriger cette séance et de coordonner les activités liées à une question assez polémique, assez controversée qui a trait à la révision des principes opérationnels.

Merci de la confiance que vous m'avez octroyée pour diriger ou pour coordonner la question. En réalité, c'est la première fois que je fais une présentation. Je ne parle pas trop d'habitude. Mais je m'excuse dès le début de ne pas avoir distribué les termes de référence en avance. Je sais qu'il y a eu un courrier électronique de ces trois mois à l'avance, mais il fallait continuer à travailler.

Deuxièmement, j'ai dit à Tom — je ne parle pas trop avec les collègues pendant la réunion auquel je participe parce que bien des fois, on a les cartes avec les noms des pays où l'on dit : « C'est la France. », « le Gabon », « Le Sénégal », etc. Je vais demander à Tom d'identifier les participants pour pouvoir me concentrer dans ma présentation. L'objectif ici est de montrer la version préliminaire des termes de référence du Groupe de travail du GAC qui se trouve dans la quatrième révision. On a eu des révisions en 2005, 2007, 2011 à Dakar, et c'était nécessaire de faire une révision parce que depuis 2011, il y a beaucoup de choses qui ont eu lieu. Tout d'abord, le GAC a considéré les termes

de référence dans sa version préliminaire, qui a été distribuée le dimanche 21 juin au début de cette réunion. Dans ce document, on donne un aperçu de la révision effectuée par le Groupe de travail responsable de la révision des principes opérationnels de l'ICANN. Et comme l'ICANN aime beaucoup les acronymes et les abréviations, on pourrait chercher une abréviation ou un sigle pour ce groupe de travail qui serait quelque chose comme ROPWG qui voudrait dire – comme un seau... Je vais essayer d'éviter d'utiliser cet acronyme. Le mot – je vais essayer d'éviter le mot parce que ça veut dire différentes choses dans différentes langues.

Je vais donner un peu de contexte au groupe de travail qui a fait cette révision des principes opérationnels du GAC et nous allons présenter quelques recommandations.

Bien entendu, nous avons mené le processus de révision et nous avons vu que cela peut être intéressant et aussi controversé ou polémique. Nous avons reçu plusieurs propositions jusqu'à présent, même de collègues qui ont manifesté leur intérêt de faire partie de ce comité.

J'ai pris dûment note de ces noms de ces collègues et il faut créer un comité. Les objectifs du Groupe de travail ont trait au fait d'arriver à un consensus sur les modifications nécessaires. C'est quelque chose de très important de tenir compte que l'on a présenté des inquiétudes importantes pendant les derniers mois, pendant les dernières années mêmes. Il y a eu de nombreuses situations et beaucoup d'histoires qui nous précèdent, et mon collègue des États-Unis nous a rappelé que

l'on a travaillé sur cette question avant mon arrivée – avant d'arriver là où je suis maintenant, vous pourrez avoir un nouveau regard, un nouveau regard rafraîchi. Et bien sûr, il y a différentes questions que nous pouvons analyser depuis la page 1 jusqu'à la page 50; du principe 1 au principe 54, si nous voyons les principes opérationnels du GAC. Bien entendu, on ne va pas parvenir à un consensus. Et là où il y aura un consensus, on va suivre le processus formel en vertu de l'article 15 et du principe 53, 53 et 52. L'objectif de ce groupe de travail était de développer les termes de référence.

Nous avons distribué la version et nous invitons les collègues du GAC à présenter leurs commentaires et leurs contributions sur cette version préliminaire.

Nous avons également demandé que tout ceci soit envoyé à la liste de diffusion d'OCIG, Tracey, Tom ou Michel, et puis il y aura un document révisé qui sera distribué et qui sera présenté pour son acceptation finale. J'ai pris quelques notes ici parce que nous avons besoin de connaître vos opinions, votre avis.

Pour ce qui est des antécédents historiques de tout cela – pardon, nous passons maintenant à la diapo suivante... non, c'est la dernière.

Il y a une diapo sur les antécédents pour vous donner un peu de contexte.

Tracey m'a envoyé cette diapo et il était comme ça, tout vide dans mon iPad et ici, on a voit pareil. Il n'y a rien. Mais on voulait simplement refléter une ligne de temps. La dernière révision a été faite

en 2011 à Dakar. Le Groupe de travail formé pour analyser les méthodes de travail a établi les méthodes de travail au sein du GAC et ceci a représenté un bon point de départ pour notre groupe de travail. Nous avons donc repris ce qu'ils ont fait et puis en 2014, le GAC a établi cinq vice-présidences et cela a démontré le besoin urgent de faire une modification aux documents. À ce moment-là, on a établi la base pour former ce comité. Alors, nous avons commencé à travailler sur certaines idées initiales à Singapour. À Singapour, ce comité a commencé sa formation en 2015. On a approuvé les modifications aux principes opérationnels pour pouvoir incorporer cinq vice-présidences. Le vote part des moyens électroniques et aujourd'hui, on vous présente cette version préliminaire des termes pour que vous le preniez en considération pour pouvoir le discuter. Et vous devriez pouvoir dire: « Oui, on approuve les termes de référence, mais ce serait un miracle. », mais moi, je crois aux miracles ! Pourquoi pas ?

Voilà donc la diapo où nous avons notre ligne de temps comme antécédent. Et puis, l'intention est de refléter en une phrase les termes de référence et puis les livrables. C'est ce que nous voulons faire, développer une liste de principes où l'on suggère des modifications, développer un processus de révision, en discuter, parvenir à un consensus des différents principes où l'on suggère des modifications. Aussi, réviser chacun des principes là où il y a un changement proposé suivant les processus accordés et préparer aussi un document d'informations pour le GAC pour des mises à jour sur le processus du Groupe de travail.

Je sais bien que nous avons attendu, pour commencer le travail, l'approbation des termes de référence ; ce serait vraiment important, comme vous le savez, vous avez des connaissances juridiques et vous le savez, ce serait un bon point de départ pour commencer à travailler. Alors, on peut démarrer avec l'approbation des termes de référence pour ne pas gaspiller notre temps et pour pouvoir respecter notre tâche. Les étapes suivantes ou les démarches à suivre vont peut-être – ceci produit de la confusion parce qu'on a beaucoup de points d'interrogation.

Premièrement, le GAC doit commenter en ligne, ou non, après la réunion de Buenos Aires, les termes de référence et voudrait établir une date. Je sais que nous avons mentionné que l'approbation aurait pendant la réunion de Dublin. Alors, la prochaine étape serait d'approuver officiellement les termes de référence pour que nous puissions le refléter pendant la réunion de Dublin. Je vous prie que quelqu'un dise que Dublin est trop loin et qu'on pourra l'approuver pendant les deux prochaines semaines.

Il y a eu un appel à propositions. Nous avons commencé à faire connaître nos opinions et là, j'ai une question qui nous dit : « Jusqu'à quand ? », et là, c'est la partie du miracle qui entre en jeu.

Les changements mineurs sont essentiels pour Buenos Aires, pour que lorsqu'il y aura les élections à Dublin, ceci soit déjà prêt. Mais la révision générale ou holistique demande davantage de temps. Ce n'est pas si critique. Mais combien de temps ? C'est la question à laquelle il faut répondre.

Après, nous allons présenter des rapports de progrès dans les réunions A, B et C, lors de chaque réunion et après, on va présenter les changements proposés au GAC. En ce qui concerne le principe 53, il y aura une période de 60 jours, et le principe 53 dit qu'il faut disposer de 60 jours exactement. Et s'il n'y a pas d'activité – je ne sais pas ce que ça veut dire exactement, mais je crois qu'on va changer la phrase en anglais pour dire qu'on doit considérer une période de consultation de 60 jours.

Je n'ai pas de diapo pour vous montrer cela, mais en fait, ce que je veux dire, c'est que j'espère pouvoir travailler ensemble pour approuver les termes de référence dès que possible. L'idée, c'est de le faire à Dublin, mais on peut le faire auparavant et ce serait très bien venu. Voilà donc ma présentation. Et je voudrais maintenant vous demander vos commentaires et vos contributions.

Merci.

Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Merci, la Namibie. J'apprécie l'opportunité de pouvoir donner mes commentaires. Et merci de vous êtes porté volontaire pour faire ce travail. C'est évidemment une longue histoire qui est derrière ce travail. Et en 2011, à Dakar, le changement clé que nous avons introduit, c'était de préciser la source du développement de politiques consensuelles du GAC en adoptant la définition des Nations unies pour ce qui est du consensus.

Je ne me souviens pas quel a été le texte à ce moment-là, si le Secrétariat pouvait trouver ce texte. Il y avait eu des versions préliminaires, préalables. Je pense qu'il y avait un collègue de la Commission européenne qui avait rédigé une proposition. Et je pense que peut-être qu'elle n'a pas été prise en compte. On devrait essayer de la trouver...

J'aimerais suggérer que le fait d'essayer de faire ces changements avant Dublin soit pris en compte afin que l'on puisse commencer à faire des modifications. Parce que je pense que si l'on traîne trop avec ce travail, ça va prendre trop de temps, ça va être de plus en plus pénible. C'est un long document avec énormément de doublons, si vous me le permettez – même si ce n'est pas très poli de le dire. Mais il y a beaucoup de dispositions qui sont réitératives, répétitives, donc je pense qu'on pourrait peut-être raccourcir ce document, un document de trois pages. Je pense que plus on commencera à travailler, mieux ce sera. Si nous devons avoir des élections, nous avons absolument besoin de clarifier qui peut voter dans ces élections.

Donc, je ne sais pas si vous avez créé une liste de diffusion du Groupe de travail, mais je serai ravi d'y participer, d'échanger avec mes collègues et d'essayer d'approuver les termes de référence dans les plus brefs délais. Et je pense que la réunion du CCWG a changé pour 10 h 15, donc je vais devoir quitter la salle. Excusez-moi.

HENRI KASSEN :

Merci, les États-Unis, pour votre commentaire. Et oui, puisque cela a des impacts au niveau juridique, nous ne voulons pas que ce soit un document juridique, même si ce l'est en quelque sorte. Mais nous ne voulons pas que ce soit un document controversé parce qu'autrement, au lieu de trois pages, il aura 300 pages. Parce que les avocats ont toujours leur mot à dire ! On va essayer à tout prix d'éviter cela.

Merci beaucoup de ce soutien que vous avez manifesté. On va essayer, donc, de faire en sorte que les termes de référence puissent être approuvés avant la fin du mois de juillet.

Y'a-t-il d'autres commentaires ?

La Suisse ou Monsieur le Président...

THOMAS SCHNEIDER :

Je voulais dire que dans mon dossier, dans les dossiers de mon ordinateur, j'ai des versions antérieures du travail qui a été fait. Je vais voir si je trouve, donc, ces versions, et je vais vous les envoyer – je vais les envoyer à Henri parce que c'est toujours un document de base. Et comme on dit toujours, il est important que tout le monde puisse lever toute inquiétude qu'il pourrait y avoir par rapport à ces principes opérationnels. Mais nous devons décider s'il y a des points sur lesquels nous voulons avancer ou s'il faut se mettre d'accord par rapport à certains changements qui devraient être faits. Il y a probablement différents points de vue.

Merci, Henri,

HENRI KASSEN :

D'autres commentaires ?

Je sais que ç'a été une longue semaine pour nous et nous arrivons à la fin de cette réunion. Mais je crois que le calme que je peux constater maintenant, ce n'est pas pareil – ça n'anticipe pas ce que nous allons trouver dans nos bureaux quand on rentrera chez nous. Donc, nous allons travailler sur cela, réfléchir et essayer de trouver des propositions et des réponses à toutes vos inquiétudes.

Y'a-t-il d'autres commentaires ?

THOMAS SCHNEIDER :

Merci beaucoup, Henri, d'avoir animé cette session de manière si amicale.

Je pense que nous devons commencer notre pause-café. Nous nous retrouverons à 10 h 30 pour aborder la question du site Web. Merci beaucoup.

[PAUSE-CAFÉ]

THOMAS SCHNEIDER : Bienvenue. Veuillez reprendre vos places, s'il vous plaît.

Tom vous a envoyé le document de décision et des démarches à suivre auxquels on a fait référence hier. Ce sont des questions que nous voulons aborder avec vous, des questions ayant trait – l'idée, c'est de demander des commentaires aux membres du GAC pour répondre à ces questions. On a commencé à aborder la question avec le CCWG, et vous avez vu un courrier électronique de Julia du Danemark, qu'elle vient d'envoyer à tout le GAC. On s'est mis d'accord pour le 14 juillet, pour que tous les membres du GAC nous envoient leur réponse justement avec cette date butoir et puis envoyer les contributions de tous les commentaires effectués au CCWG. Le CCWG réunit tous les commentaires et toutes les contributions, et Julia nous a demandé d'établir une date plus proche pour que les commentaires des membres du GAC puissent arriver au CCWG à temps et les inclure dans leur document qui sera prêt un ou deux jours avant la réunion. Nous vous proposons donc la date de vendredi de la semaine avant de la réunion en personne à Paris, à savoir le 10 juillet. Vous allez le voir sur la liste de décisions que nous avons modifiée, de manière provisoire, et si vous êtes d'accord, la date limite pour présenter les contributions sera le 10 juillet.

Nous allons pouvoir envoyer cette liste des réponses au CCWG pour qu'il puisse l'inclure dans leurs documents, si vous l'acceptez, bien entendu.

Je vois qu'il n'y a pas d'objections dans la salle. Alors, nous allons considérer que la motion est acceptée. Ce document, avec les

décisions et les démarches à suivre, les prochaines étapes seront complétées avec les décisions que nous prendrons aujourd'hui. Alors, vous devez tenir compte de toutes les décisions prises jusqu'hier, et puisque — ce que l'on décide aujourd'hui sera ajouté à ce texte dès que nous aurons fini les séances. Après, vous allez recevoir donc une version finale de ces décisions après avoir clôturé les séances de cette journée-ci.

Merci.

Le point suivant de notre ordre du jour, on l'a un peu modifié, eh bien, nous avons la mise à jour du site Web du GAC, et aussi un débat qui a trait au soutien, au déplacement.

Nous allons commencer avec le site Web. Là, vous avez la personne responsable, Tracy Hackshaw de Trinité & Tobago.

TRACEY HACKSHAW :

Avec le personnel de l'ICANN et le Secrétariat ACIG, nous avons travaillé conjointement.

Alors, je m'appelle Tracey et je suis avec Tracey Hind du Secrétariat ICG. Alors, on est deux Tracey.

Le site actuel a été créé en 2011 et à partir de là, on a fait une partie du travail. Mais ce n'est qu'en 2014 que nous avons pris la décision de reformuler le site, et cela a trait avec la présence d'ACIG comme Secrétariat. En 2014, on a parlé avec les membres du GAC, il y avait des brèches à remplir et à partir de là, on a travaillé avec le personnel de

l'ICANN afin de voir de quelle manière nous pourrions aborder cette question.

En 2015, l'année actuellement en cours, malheureusement, les diapos on ne peut pas très bien les voir...

Je crois que nous allons pouvoir quand même analyser la question.

À gauche, en réalité – c'est à gauche ? Très bien. À gauche, il y a le nouveau projet, à savoir le cours d'actions est là. On essaie de travailler avec l'approche de l'ICANN, à savoir une approche commune pour toutes les SOs et ACs et une approche ayant trait au contenu. Et l'ALAC travaille aussi avec ce projet. Il existe un site Web qui est reformulé.

Maintenant ça marche avec les graphiques, hein ?

Maintenant, on peut les voir.

À droite, en vert, vous voyez que nous travaillons aussi dans le site Web actuel et il y a certaines questions identifiées par nous, mais par vous... Des questions ayant trait à ce qui manque dans le site Web et dans le travail actuel. Et comme l'idée est d'aller de l'avant pour faire une recherche dans tout le site Web, c'est quelque chose qui n'existait pas d'ailleurs, éviter de doubler le contenu, essayer d'améliorer la navigation par le contenu existant, etc., l'idée est de faire confiance au personnel de l'ICANN d'une part, en ce ayant trait à la reformulation du site existant et avec le nouveau site pour aller de l'avant, pour

pouvoir progresser. Nous cherchons des lignes directrices du GAC pour voir comment on continue notre travail.

Voilà donc l'approche que nous proposons. Là, comme on l'a vu dans le site de l'ALAC, et ce n'est que dans cette réunion que nous l'avons découvert, on est assez loin. Ce qui veut dire que notre intention, c'est d'avoir le site Web déjà prêt vers la fin 2015. Nous trouvons que c'est un grand enjeu. Il semblerait que le site de l'ALAC sera prêt à ce moment-là et nous, nous avons commencé plus tard. Quand on parle des calendriers avec le personnel de l'ICANN, nous voyons là qu'il y a une date de début de ce projet.

Nous avons besoin que le président, les vice-présidents et les participants du GAC, les membres du GAC nous indiquent quoi faire. Voilà, c'est un déclencheur pour aller de l'avant plus rapidement pour pouvoir continuer de progresser dans ce projet en utilisant peut-être Trinité & Tobago comme leader, responsable, et créer un groupe de travail au sein du GAC pour le dénommer, je ne sais pas, avec le personnel de l'ICANN pour travailler avec nous de manière plus structurée et peut-être demander aux autorités, à la présidence du GAC de se mettre en contact avec l'ICANN en leur demandant des lignes directrices. Nous cherchons également des bénévoles, des volontaires et je rappelle ce qui a été dit à Singapour, il y avait le Paraguay qui s'était présenté comme volontaire pour nous aider.

Nous voulons des volontaires, nous vous demandons d'envoyer vos noms au Secrétariat. Nous tenons à remercier Julia et le personnel de

l'ICANN qui continuent à travailler sur le site, bien qu'il y ait des soucis par rapport au site actuel.

Nous vous demandons de continuer à participer pour pouvoir travailler ensemble dès que possible.

THOMAS SCHNEIDER : Voici un résumé général. Merci, Tracey.

Avez-vous des commentaires sur le site Web, sur la proposition, sur la manière dont on va continuer d'aller de l'avant ?

L'Espagne.

ESPAGNE : Je propose d'attribuer des priorités aux questions qui devaient être abordées pour améliorer le site Web du GAC parce que nous ne sommes pas sûrs, nous n'avons pas de certitude sur la date à laquelle nous allons recevoir le soutien du personnel de l'ICANN pour pouvoir reformuler ou reconcevoir le site Web de l'ICANN. Si c'est le cas, nous pouvons établir quelles sont les choses qui doivent être améliorées, et de cette manière, structurer le travail dans la mesure du possible. Par exemple, le registre du GAC est difficile à naviguer, il n'est pas complet, mais bon, je crois que c'est l'idée.

TRINITÉ & TOBAGO : Oui, nous pouvons travailler avec le site actuel, avec le personnel du Secrétariat et voir la manière d'améliorer le site existant et aussi,

incorporer de nouvelles idées pour un nouveau site. C'est l'approche que nous pouvons utiliser pour créer un document et accorder ce document avec le document de l'ICANN et établir un calendrier pour pouvoir finir notre travail. L'idée est d'améliorer l'accès au système actuel, de sorte qu'il n'y ait pas retards et que tout soit prêt pour la fin de l'année. L'idée est aussi d'incorporer de nouveau contenu et tout cela soit inclus dans le nouveau site du GAC.

THOMAS SCHNEIDER :

D'autres commentaires ? D'autres questions ?

Sinon, il faut clarifier donc les démarches à suivre. Je crois que nous sommes tous d'accord du fait que Trinité & Tobago sera responsable de cette question, et nous devons dire à l'ICANN ce à quoi nous nous attendons et leur donner une idée de ce que nous voulons faire et dire comment ils peuvent nous aider.

Quant à la réélaboration, la restructuration du site de travail, combien de temps vous faut-il ? Avez-vous une idée ?

TRINITÉ & TOBAGO :

Pour ce qui est du nouveau site Web, Julia a beaucoup travaillé et une seule personne de l'ICANN, en réalité. Cela prend du temps. Elle a travaillé pour rendre possible — finir le travail. Le site actuel a besoin de modifications, mais bien des fois, c'est difficile à les établir. Alors, il faut reformuler le registre d'avis et cela nous présenter des problèmes techniques du fait de la plateforme que l'on utilise. On pourrait

aborder la question dans l'avenir et ce serait bien d'envoyer une lettre, d'établir des priorités pour octroyer davantage de fonctionnalités tout d'abord et puis passer au nouveau site pour qu'il soit plus fonctionnel. Ce que l'on cherche, c'est une nouvelle fonctionnalité. Mais on fait ce que l'on peut avec le contenu actuel. Et on me dit que le site actuel ne supporte pas l'environnement Wiki. Alors, cela va disparaître et il faudra penser aux nouvelles fonctionnalités.

THOMAS SCHNEIDER :

Des questions ? Des commentaires ?

Très bien. Alors, nous allons continuer à travailler dans notre site existant, dans la mesure du possible, et puis on va essayer de rénover – d'élaborer un nouveau site Web, de le concevoir et voir quel sera le soutien de l'ICANN et sinon, il faudrait analyser différentes alternatives pour voir la manière de réussir à avoir un nouveau site en dehors du système de l'ICANN. Et si le GAC trouvait que la contribution de l'ICANN n'est pas suffisante, ce serait en derniers en recours — mais j'espère que nous parviendrons à avoir un site Web capable de fonctionner dans le système de l'ICANN.

Merci, Tracey, de ton travail, d'avoir pris cela en charge, et nous attendons vos commentaires, tes commentaires à toi et les commentaires du Secrétariat. En tant qu'utilisateur du site Web, si vous avez des idées ou si vous voyez qu'il y a quelque chose qui ne marche pas, je vous demande, bien entendu, d'envoyer les idées au Secrétariat et à Tracey, qui essaieront de voir ce que l'on peut faire.

C'est une séance divisée parce qu'on n'a pas eu suffisamment de temps, mais on a encore deux questions à discuter.

La deuxième question concerne le soutien au déplacement. C'est ce qui est inclus dans notre ordre du jour. Nous avons des réglementations ; ce ne sont pas des réglementations, ce sont des normes, plutôt, de savoir qui reçoit du soutien au déplacement, sous quelles conditions, etc. Et l'idée est que ces normes n'étaient pas claires ou pas tout à fait cohérentes. Il y a eu des délibérations, des consultations au préalable, un courrier électronique du GAC.

Et je voudrais maintenant passer la parole à Olof Nordling pour qu'il nous dise où on en est et voir s'il faut prendre des décisions pour être plus clair sur normes de soutien au déplacement.

Olof.

OLOF NORDLING :

Je veux vous donner une idée que le document précédent, établissant des normes, a déjà quelques années, et je crois que c'est le bon moment de faire une mise à jour dans plusieurs aspects pour qu'il soit cohérent et uniforme avec les normes actuelles en matière de déplacement pour les unités constitutives. Les normes du GAC sont basées sur ces normes-là. Alors, il y a eu certaines précisions dans la première version préliminaire, qui a été présentée aux autorités du GAC. On a, par la suite, envoyé cela à la liste du GAC, et je dois faire quelques commentaires ayant trait aux précisions liées aux organisations préapprouvées pour ainsi dire, les OIGs qui peuvent

recevoir ce soutien au déplacement et puis, il y a des commentaires détaillés sur la question. Ces commentaires ont également été analysés et nous avons considéré trois, et nous avons dit pourquoi les autres n'étaient pas cohérents avec les normes de soutien au déplacement des unités constitutives, comme je l'ai déjà dit, sont à la base de tout cela. Nous avons donc une bonne [version] de la semaine dernière, une nouvelle version du soutien au déplacement. Puis, il faut dire que depuis que le comité de sélection qui est formé de présidents et vice-présidents, qui reçoivent le soutien au déplacement, il y a eu une modification de trois à cinq vice-présidents. Et il est nécessaire que cela soit reflété.

Il y a également eu d'autres nouvelles intéressantes, par exemple nous avons demandé une augmentation de 25 à 30 voyageurs pouvant recevoir le soutien, plus cinq qui ont été préapprouvés. Cette demande a été approuvée et cela devrait être reflété dans la dernière version qui vous a été envoyée en date d'avant-hier. Et là, toutes ces modifications y sont incluses. Ce document que vous voyez sur l'écran dépend de votre approbation. En première instance, il est ouvert pour des commentaires ou des demandes de précisions.

Je crois que cela sert comme introduction, vous êtes d'accord, Monsieur le Président ?

THOMAS SCHNEIDER : Des commentaires, des questions ?

La Jamaïque, s'il vous plaît.

OAS : C'est l'OAS.

Nous avons présenté des commentaires sur les qualifications comme organisation préapprouvée tout en comprenant le contexte, et les qualifications veulent dire qu'il n'y pas de membres de l'OECD situé dans le LDC...

Et les qualifications disent que nous représentons 42 membres. Cela doit être pris en compte.

Dans le programme du cyberspace, a trait à notre participation, à moins que nous ayons un financement approprié. Pour faire la diffusion externe à nos membres, il faudrait que nous soyons membres ou que nous fassions partie du GAC, et je crois que c'est bien d'être ici pour représenter les intérêts de nos membres si nous n'avons pas un état de préapprobation pour avoir une considération spéciale et pouvoir assister aux réunions, au moins dans une ou deux des réunions.

Je voudrais signaler ceci pour que les membres du GAC le considèrent, car ce serait l'un des points les plus intéressants pour nos états membres.

THOMAS SCHNEIDER : Je ne sais pas si vous savez tous comment ça fonctionne. Pourrais-tu expliquer brièvement, Olof, une organisation préapprouvée ou comment le système fonctionne? Quels sont les critères pris en

compte pour tout cela, pour cette éligibilité ? C'est peut-être utile pour pouvoir mieux comprendre.

OLOF NORDLING :

Oui, bien sûr, Monsieur le Président.

Dans la mise à jour, cela a été codé. Ce qui était la pratique établie avant ces modifications. Mais je vais le lire.

Pour être une organisation préapprouvée, cette organisation doit se consacrer aux intérêts des pays les moins développés, c'est-à-dire les LDCs, les petits états, les états insulaires, les SIDS, et ne pas avoir de membres – et ils doivent avoir leur siège ou être basés dans des pays moins développés ou dans des états insulaires, des petits états ou des états en développement. Voilà comment cela fonctionne jusqu'ici.

Parmi les 32 observateurs des OIGs présents au GAC à l'heure actuelle, peu d'entre eux seraient éligibles, suivant ces critères. Bon nombre d'entre eux ne sont pas éligibles, en fait, par rapport à ces critères. Mais voilà l'approche qui a été utilisée jusqu'ici.

THOMAS SCHNEIDER :

Où est-ce que l'on trouve cela ? Parce que je ne vois pas dans le document de soutien au déplacement que vous nous avez présenté. Est-ce que ça se trouve ailleurs ? Dans un autre document ?

OLOF NORDLING : Je lis à partir de la fin du premier paragraphe, là où cela commence en disant « l'on a établi » et puis on dit à la dernière phrase : « Pour transformer ou pour devenir une organisation préapprouvée », etc., et le texte continu...

THOMAS SCHNEIDER : Est-ce que vous avez des questions ou des commentaires là-dessus ?

Oui, Trinité & Tobago.

TRINITÉ & TOBAGO : Moi, j'avais déjà travaillé en ce sens-là avec le programme des boursiers. Je crois que cela se rapporte aussi à ce que la représentante de l'OAS a dit. Si les OIGs peuvent, ou pas, en tant qu'observateurs, être considérés comme préapprouvés, avoir un état de préapprobation – mais ça, il faut en discuter. Il faudrait le voir au cas par cas. Nous avons cinq places qui sont accordées pour les réunions du GAC. Si ces cinq espaces ou ces cinq sièges étaient attribués aux cinq régions, il y a des espaces qui n'ont pas été attribués aux îles du Pacifique ou aux communautés du Pacifique parce qu'ils n'ont pas exprimé leur intérêt. Il est tout à fait possible, donc, que des organisations du Pacifique ou des régions semblables puissent demander ce soutien au déplacement. Ce serait très difficile d'attribuer dès maintenant une condition de préapprobation à d'autres organisations. Mais on pourrait considérer cela au cas par cas, peut-être pendant le processus de candidatures et d'approbation. Mais il faut savoir que le fait d'avoir un soutien au déplacement ne

représente pas un antécédent pour d'autres cas. Nous ne pouvons pas répondre à une multiplicité de demande à d'autres qui présenteraient leur demande et ensuite, créer un problème pour ceux qui en ont vraiment besoin.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, Trinité & Tobago.

Je pense qu'une chose, c'est d'être une organisation préapprouvée. Mais si vous n'êtes pas une organisation préapprouvée, cela signifie que vous avez encore la possibilité d'obtenir un soutien au déplacement pour le dire clairement. Il faut donc savoir que nous devons vérifier, voir si ceux qui sont considérés jusqu'ici comme des organisations préapprouvées répondent vraiment aux critères. Si c'est le cas, parfait. Si ce n'est pas le cas, il va falloir porter un amendement à cette liste. Une autre question pour comprendre plus clairement les critères concernant le fait que l'organisation doit se consacrer aux intérêts des pays moins développés, des pays – des petits états, des états insulaires ou moins développés, qui n'ont pas de membres parmi le – c'est une nouvelle proposition.

Olof.

OLOF NORDLING : C'est le codage d'une pratique qui a été établie. On n'a pas ajouté de modifications à ce que l'on considérait auparavant.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup pour cette précision.

Des commentaires ? Des questions ?

L'Espagne.

ESPAGNE : Ceci se rapporte à une autre partie du document. Il y a une règle indiquant que l'on peut établir une considération prioritaire suivant le lieu où la réunion du GAC se fait pour pouvoir renforcer la participation d'une région en particulier. Et c'est bien parce que ce n'est pas obligatoire, c'est une considération de priorités qui pourrait être accordée dans les cas particuliers. Mais en général, la règle favorise des participants de la région parce que les billets d'avion sont plus économiques que pour ceux qui doivent venir de plus loin. Alors, à mon avis, la règle devrait fonctionner en sens inverse. Il se peut que ce soit flexible, règle flexible. Et l'on dit que cela peut se faire. Non pas que cela doit se faire ou que l'on doit donner cette priorité dans la considération. On peut évaluer, donc, au cas par cas si nous considérons les candidatures et les demandes que nous avons reçues pour une réunion en particulier. Merci.

OLOF NORDLING : Pour que ce soit tout à fait clair, il ne s'agit pas d'une modification, d'un changement, c'est ce qu'on l'a fait depuis la version précédente. Rien de nouveau n'a été introduit. Il ne s'agit pas d'une modification. C'est ce que nous avons exactement dans la version précédente du

document pour le soutien au déplacement. Nous pourrions peut-être nous poser des questions pour savoir si ces règles ont un sens. Nous avons entendu parler de la possibilité de la révision globale des principes opérationnels — ou si nous allons le faire sur une piste différente. Si nous donnons à une personne le soutien de placement pour qu'elle vienne à trois réunions consécutives et qu'ensuite, il faille s'arrêter de lui fournir ce soutien. Puis on peut continuer à donner ce soutien pour le même pays, mais il faut le donner à une autre personne. Nous pouvons nous demander si cela a un sens en termes de développement d'un représentant – développement de la capacité du représentant du GAC pour être au courant de ce qui se passe et participer aux réunions parce qu'autrement, il faudrait que nous pensions à commencer à redémarrer à zéro. Il faudrait recommencer cela tous les trois ans. Je ne sais pas... Je ne sais pas si nous pouvons prendre une décision maintenant, mais il me semble que nous devrions méditer sur ce point pour voir comment nous pouvons travailler à moyen terme ou comme nous pouvons tirer le plus grand profit de ce soutien au déplacement qu'on nous donne.

Le Canada demandait à avoir la parole. Non ? OK.

Une autre question ? Un autre commentaire ?

S'il n'y a plus de questions ou de commentaires, qu'allons-nous faire maintenant ? Quelle est la prochaine étape ? Nous allons adopter ce texte, l'approuver pour avoir une certaine clarté suivant le statu quo et la pratique établie que nous utilisons jusqu'ici, et nous réfléchissons ensuite sur la manière de commencer à réviser ces règles comme une

partie de la révision des principes opérationnels ou sur une piste à part. Parce qu'il se peut qu'il y ait des questions que nous voudrions réviser, mais cela peut nous prendre un peu plus longtemps. Nous pouvons donc nous mettre d'accord sur ces précisions, telles qu'elles sont là.

Jamaïque.

OAS :

C'est l'OAS.

Monsieur le Président, je crois que – ce que je voudrais – et Olof peut me corriger et vous tous pouvez me corriger si vous voulez, on peut le diffuser dans ce document, c'est ce document que nous avons envoyé au Comité pour sa considération. Parce que nous établissons là tous les fondements pour avoir à considérer au cas par cas la question. Il se peut que cela ne concerne pas les trois réunions de l'année. Cela concerne plutôt les pays que nous représentons et ce qui est important pour nous dans ces réunions-là. Nous avons donc besoin d'une certaine révision de ce document à l'avenir, et je pense qu'il faudrait y penser.

THOMAS SCHNEIDER :

Je ne suis pas sûr d'avoir compris ce que vous dites. Vous proposez que l'on partage le document que vous avez envoyé une fois de plus ?

OAS : Oui. J'ai pensé que vous vouliez clore le débat de la question, donc j'avais pensé à faire – à diffuser [peu clair 0 :34 :52]. Nous n'allons rien modifier en ce moment et nous penserions à le modifier à l'avenir.

THOMAS SCHNEIDER : Si nous pouvons, pour le moment, donner notre accord à cette version du texte et que nous nous engageons à continuer à réfléchir sur cette question pour voir quelle est la proposition pour aller de l'avant, je pense que ce serait bien.

Olof.

OLOF NORDLING : Merci. Je croyais que c'était relativement clair en quelque sorte. Nous avons cette expression qui dit « réservé à... ». Bien sûr, cela peut être interprété au cas par cas pour les lieux qui sont attribués aux organisations préapprouvées, mais ce serait utile d'avoir au moins l'approbation de ce document. Je pense que nous pouvons y arriver. Il faudrait le traduire et le publier sur le site Web et il faudrait que ce soit la base pour l'attribution du soutien financier au déplacement pour la réunion de Dublin. Comme ça, nous ne travaillons pas seulement avec quelque chose de 2011.

THOMAS SCHNEIDER : Merci.

Donc, nous arrivons à la fin de la discussion sur ce thème. Nous avons une autre séance concernant la mise à jour du Groupe de travail des régions faiblement desservies du GAC. Nous voyons ici les responsables, à savoir la Commission de l'Union africaine, Trinité & Tobago.

Je vais demander à Tracey de parler de cela.

TRINITÉ & TOBAGO :

Merci.

J'ai diffusé les termes de référence pour le Groupe de travail pour les régions faiblement desservies. Je crois que dans la réunion de Singapour nous avons dit clairement ce à quoi nous voulions parvenir. Nous avons reçu quelques commentaires sur les termes de référence, mais nous croyons que nous en sommes déjà à la phase des derniers détails.

Je voudrais enfin clore, dans la mesure du possible, le processus sur les termes de référence et peut-être, par la liste de diffusion, nous pourrions adopter formellement ces termes de référence.

Nous avons eu une réunion en personne, la première à Buenos Aires, et nous avons commencé à travailler avec le plan du projet. Nous voudrions nous assurer que ces termes de référence sont déjà approuvés.

Comme vous avez dû l'écouter plus tôt pendant la réunion du GAC, on a déjà commencé l'enquête concernant les ccTLDs. Le Groupe de

travail, justement, s'occupe de tout cela. Il y a une partie de l'information qui a été recueillie et qui parvient aux membres du GAC. Il faut s'assurer que ce groupe est prêt, que tout cela sera formellement codé afin de pouvoir partager cette information dans les plus brefs délais, peut-être immédiatement après cette réunion.

Je voudrais faire un appel à tous ceux qui voudraient faire partie de ce groupe, pas seulement les régions faiblement desservies. Faites-nous savoir cela par la liste de diffusion, faites-le savoir au Secrétariat. Nous pourrions avoir une séance à part pendant la réunion de Dublin et quelque chose d'un peu plus formelle avec une réunion en personne pour tous ceux qui sont intéressés. Bien sûr, les appels entre les réunions pour parler des plans de travail et les questions sur les plans de travail – et nous allons présenter des rapports sur ce travail à Dublin. Je voudrais donc clore le chapitre consacré aux termes de référence et je voudrais que nous essayions de les approuver. Si ce n'est pas maintenant, au moins au moyen de la liste de diffusion.

THOMAS SCHNEIDER : Je comprends aussi que vous allez participer à la préparation de la réunion gouvernementale de haut niveau à Marrakech et que vous allez soutenir le Maroc.

Trinité & Tobago.

TRINITÉ & TOBAGO : Oui. Nous avons proposé notre aide au Maroc et ils ont accepté.

THOMAS SCHNEIDER : Merci.

Des questions ? Des commentaires ?

Non ? Si ce n'est pas le cas, donc, je pourrais peut-être dire que ce serait souhaitable que nous ayons une réunion à laquelle puissent assister tous les membres du GAC de ce Groupe de travail, à Dublin.

Je voudrais indiquer à tout le monde que ce que nous planifierons pour Dublin impliquera que nous aurons besoin d'un peu plus de temps pour savoir jusqu'à quel point le GAC est d'accord et jusqu'à quel point nous sommes d'accord avec la piste de travail # 1.

Les plans pour Dublin doivent être flexibles, même plus flexibles que pour la réunion du Buenos Aires. Cela ne signifie pas que nous allons consacrer tout notre temps à Dublin à ce thème-là, mais nous pouvons. De cette façon, consacrer du temps à ces questions qui sont importantes aussi.

Merci beaucoup, Trinité & Tobago. Nous abordons le dernier point de l'ordre du jour qui concerne la préparation pour la réunion de Dublin. Nous venons de le mentionner – je ne sais pas si le Secrétariat peut nous aider quelques informations à propos des réflexions que vous avez menées à bien au sein du Secrétariat et avec les autorités et quelles sont vos intentions pour la préparation de la réunion de Dublin.

Merci, Tom.

TOM DALE :

Merci, Thomas. J'estime que ce que je dois dire en premier lieu, comme nous le faisons toujours chaque fois que nous réfléchissons à propos de la prochaine réunion, c'est que vos contributions en tant que membre du GAC sont extrêmement importantes, non seulement quant aux thèmes qui résulte de cette réunion, mais quant aux sujets qui pourraient se présenter avant la réunion de Dublin.

Il y a toujours cette possibilité pour que les membres du GAC suggèrent des priorités, un point en particulier de l'ordre du jour que vous voudriez aborder, des domaines que vous voudriez aborder. Il y aura une dernière – un dernier appel avant la réunion de Dublin pour établir l'ordre du jour.

Nous vous encourageons vivement à participer à cet appel pour que vous puissiez nous faire part de ce que vous estimiez être prioritaire pour cet ordre du jour. C'est un processus en cours, qui est toujours un tout petit peu, enfin, dense à la fin, vers la fin. Et inévitablement, tout le monde est très occupé dans les semaines précédant la réunion. Mais nous voulons nous assurer d'avoir suffisamment de temps pour la réflexion, pour les contributions par rapport aux thèmes, surtout pendant ces appels où l'on établira l'ordre du jour.

Et quant aux résultats des discussions de cette semaine, il semblerait que, d'après ce que Thomas a dit, nous aurons besoin de temps à Dublin pour discuter de la position du GAC en ce qui concerne le travail du CCWG pour la responsabilité.

Rappelez-vous que le GAC est une organisation membre et ici, nous prenons pour donner notre réponse à la proposition du CCWG et du CWG sur la transition. Dans les prochains mois, il y aura beaucoup de temps consacrés à la question de la responsabilité. Vous devez réfléchir à ces questions qui vous ont été soumises pour que vous puissiez commencer à y répondre.

Une procédure très importante concerne les élections des vice-présidents, qui auront lieu lors de la réunion de Dublin. Rappelez-vous que nous avons déjà ouvert la période de présentations de candidatures. Il y aura la réunion de haut niveau à Marrakech. Il y a une planification et une discussion, qui jouent un rôle important dans la préparation pour la réunion de Dublin. Il faut décider là-bas aussi comment nous allons avancer suivant la nouvelle structure des réunions établie par l'ICANN, voir ce que le GAC veut faire. Mais cela reste entre les mains du GAC.

Cette structure sera mise en place en 2016. Et il faut que nous voyions vraiment quelle décision nous allons prendre et comment nous allons planifier les choses par rapport à cette structure lors de la réunion de Dublin.

Les groupes de travail du GAC ont fait beaucoup de progrès dans leur travail et je suppose, je soupçonne que vous aurez besoin d'avoir plus de temps dans les semaines à venir. Vous aurez besoin de plus de temps pour travailler sur cela et vous devriez avoir un espace pendant la réunion de Dublin pour que vous ayez le temps de travailler avec le GAC et que vous débattiez sur ces thèmes.

Et enfin, une question importante de politiques dont on n'a pas discuté aujourd'hui, mais qui pourrait être soulevée en tant que thème d'intérêt pour le GAC, aussi bien dans la période d'intersession que dans la réunion de Dublin, concerne la question des futurs services d'enregistrement et le processus d'élaboration de politiques.

Vous vous souviendrez fort probablement du fait qu'il y a quelques semaines, nous avons identifié ce nouveau mécanisme de la GNSO, le mécanisme de révision rapide. Et il y aura un document thématique qui sera diffusé dans les prochaines semaines sur ce problème. Pour le dire très rapidement, c'est ce qui remplace le WHOIS à l'avenir.

Le GAC a identifié toute une série de questions importantes. Le processus d'élaboration de politiques proposera toute une série de nouveaux mécanismes concernant la rétention de données et les dispositions sur l'accès aux données. Je suis sûr que beaucoup de gouvernements auront leur mot à dire là-dessus.

Tout juste pour vous dire que notre agenda sera assez serré. De retour à toi, Thomas.

THOMAS SCHNEIDER :

Bien. Merci. Je crois que nous avons une idée plus claire de ce dont nous devons nous occuper à Dublin.

Je ne sais pas si quelqu'un voudrait prendre la parole...?

L'Espagne.

ESPAGNE : Je reviens sur le point de l'ordre du jour que nous avons vu au début de la semaine où l'on parlait de l'efficacité de l'avis du GAC.

Je ne me rappelle pas en ce moment s'il y aura une évaluation avant Dublin ou pas, mais il me semble que c'est quelque chose que nous pouvons considérer pour la réunion de Dublin, pour voir quels ont été les résultats ou pour voir quels sont les résultats de l'évaluation, et de réfléchir aux points que nous devrions améliorer pour être plus efficace.

Je pense aussi qu'avant la réunion de Dublin, nous pourrions faire un travail sur le processus de consultation, sur les statuts où nous demandons au Conseil d'administration de commencer concernant l'avis du GAC sur les sauvegardes de nouveaux gTLDs. Je crois que nous devrions y consacrer du temps.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, l'Espagne, de ces remarques. L'un des documents sur les décisions diffusés ce matin comporte comme premier point de sa liste, la décision de soutenir le début de la révision et le deuxième point consiste à noter que l'ACIG va réaliser une analyse et nous soumettra son rapport à Dublin.

Cela fera donc l'objet des débats à Dublin, assurément. Nous allons voir, donc, quelle est la réaction du Conseil d'administration, mais nos attentes sont très claires là-dessus : nous devons obtenir du Conseil d'administration qu'il participe avec nous à la réflexion ou au débat de

thèmes qu'ils ont décidé de ne pas mettre en œuvre ou lorsque nous pensons qu'ils ne l'ont pas mis en œuvre de façon adéquate.

D'autres questions ou d'autres commentaires ? Bon. Autrement, nous n'allons pas continuer cette réunion sans que ce soit nécessaire. Je vais vous céder l'occasion d'aller dans d'autres occasions qui sont effectuées en parallèle, qui sont aussi très importantes.

Sur cela, je vais vous remercier tous, à commencer par les interprètes. Le Secrétariat. Vous tous. Les organisateurs de la réunion. Tous ceux qui nous ont servi du vin et de la nourriture pendant les réceptions, merci beaucoup.

Et comme il part aussi, remercions Peter, qui veut se cacher, qui reste là, assis au fond. Merci beaucoup, Peter, de tout ton travail, de tout ton travail très constructif. Tu vas nous manquer. Eh oui ! J'espère que tu auras beaucoup de succès dans ta nouvelle carrière. Nous espérons te revoir.

Donc, profitez de ce qui reste de la réunion. Bon retour pour vous tous lorsque vous rentrerez chez vous. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]